

Accord global avec Atari pour un dénouement des relations capitalistiques réciproques et emportant résiliation de l'accord de licence consenti par Atari à CBI

Paris, le 30 mars 2022 - CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (CBI, Euronext Growth Paris : FRO014007LWO, ALCBI) annonce avoir conclu un accord global avec Atari et ses sociétés liées, pour dénouer les relations capitalistiques réciproques et résilier l'accord de licence consenti par Atari à CBI.

Aux termes de cet accord, conclu en date du 29 mars 2022, il est notamment convenu ce qui suit :

- Atari rétrocède à CBI le warrant (bon de souscription d'actions) permettant à Atari d'acquérir 5% du capital de CBI à la valeur nominale (0,1 euro par action) ;
- CBI paie \$100,000 à Atari et transférera à cette dernière les 3,5 millions d'actions Atari en sa possession ;
- CBI ne participera pas à l'augmentation de capital en cours d'Atari ;
- Atari et CBI s'interdisent mutuellement d'acquérir des valeurs mobilières émises par l'autre entité pendant une période de 5 ans ;
- La licence consentie par Atari à CBI permettant à cette dernière d'exploiter certains actifs Atari dans le metaverse est résiliée avec effet immédiat ; les NFTs Atari vendus par CBI resteront en circulation.

Le compromis, qui prend effet immédiatement, comporte des concessions et des clauses de non-interférence réciproques. Il vise chaque société, CBI et Atari, leurs filiales, mais aussi leurs actionnaires principaux respectifs qui sont signataires de cet accord à titre personnel (savoir Frédéric Chesnais pour CBI et Wade Rosen pour Atari).

En outre, dans le cadre de cet accord, Frédéric Chesnais rétrocède à Atari 15 millions de tokens ATRI qui lui avaient été attribués par Atari dans le cadre de sa rémunération variable, mettant ainsi un terme à la divergence sur le *Say on Pay*. Cet accord sur le *Say on Pay* sera soumis à la prochaine assemblée générale d'Atari, et M. Wade Rosen s'est engagé à voter en faveur de cette résolution lors de ladite assemblée.

Frédéric Chesnais a déclaré : « *C'est un accord équilibré, chaque groupe ayant fait des concessions. Je souhaite bonne continuation à Atari et à ses équipes. Pour ce qui est de CBI, nous allons continuer le développement d'AlphaVerse, notre metaverse dont la sortie est prévue à l'été 2022 et pour lequel de nombreux univers sont en cours de développement* ».

Avertissement

La concrétisation des projets, ainsi que leur budget opérationnel et leur plan de financement, restent fondamentalement soumis à des incertitudes, et la non-réalisation des hypothèses sous-jacentes peut avoir une incidence significative sur la valeur des actifs et des passifs.

A propos de CBI

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») est une société française qui développe, opère et investit dans des jeux vidéo, applications professionnelles et projets sélectifs liés à la blockchain, aux Non-Fungible Tokens (« NFTs ») et aux cryptodevises. Fondée par Frédéric Chesnais, entrepreneur reconnu de l'industrie du jeu vidéo et pionnier de la blockchain, CBI a l'ambition de développer et de valoriser un portefeuille d'activités blockchain couvrant différents secteurs (jeux vidéo, finance, logistique...) pour tirer parti de cette technologie, par une exploitation directe ou en partenariat. CBI a déjà réalisé plusieurs investissements et développe actuellement un monde virtuel (métaverse) AlphaVerse, basé sur la technologie blockchain, qui ouvrira à l'été 2022. Les actions de CBI (FRO014007LWO) sont admises à la cotation sur le compartiment E1 (investisseurs qualifiés) du marché d'Euronext Growth Paris depuis le 26 octobre 2021. Plus d'information sur www.cbicorp.io.

Contacts

CBI
Frédéric CHESNAIS
PDG
fredchesnais@cbicorp.io
www.cbicorp.io

Listing Sponsor
Atout Capital
Rodolphe OSSOLA
rodolphe.ossola@atoutcapital.com

Communication financière
Calyptus
Nicolas HELIN
+33 1 53 65 68 68
cbi@calyptus.net